



Basilit PCx 2

T&G bvba
Prinsenweg 23
B-3700 Tongeren
T: +32 (0)12 39 10 15
F: +32 (0)12 39 10 19

1. Description du produit

Nature du produit	Produit de protection du bois hydrosoluble, sous forme de concentré liquide, à base de propiconazole et de cyperméthrine, et à haut pouvoir de fixation.
Domaine d'application	<ul style="list-style-type: none">- Bois de construction pour l'intérieur et l'extérieur, à l'exception des bois en contact prolongé avec le sol.- Constructions en bois pour le jardin et l'extérieur telles que clôtures, paravents, bardages, jeux d'enfant (sans contact avec le sol).
Action biologique	Protection efficace et durable contre les insectes xylophages et les champignons (basidiomycètes) et le bleuissement (Traitement préventif).
Principe actif	Propiconazole : 45 g/L Cyperméthrine : 5 g/L
Autorisation Homologations Agréments	<ul style="list-style-type: none">- Ministère de la Santé Publique : n° d'autorisation : 496B- Association Belge pour la Protection du Bois (ABPB) : n° d'homologation : <u>A2.1-A2.2-A3</u> 35/614 <p>L'efficacité de Basilit PCx 2 est reconnue pour :</p> <p>Ip : efficacité préventive contre les insectes xylophages Pp : efficacité préventive contre les champignons de la pourriture W : résistance au délavage par les intempéries BL : efficacité préventive contre le bleuissement</p> <ul style="list-style-type: none">- Union Belge pour l'Agrément Technique dans la Construction : n° ATG : 07/2564 O1 : Traitement par aspersion T2 : Traitement par trempage mi-long (classe de risque 2 A2.1-A2.2) O3 : Traitement par double vide O6 : Traitement par vide / pression en autoclave T3 : Traitement par trempage long (classe de risque 3 A3)
Classes de risque	<p>Basilit PCx 2 est homologué par l'ABPB pour la préservation de :</p> <ul style="list-style-type: none">- Bois non en contact avec le sol et normalement non exposés aux intempéries ni au délavage. Humidification temporaire possible. Classe de risque : 2 -- homologation : A2.1- Éléments en bois lamellé-collé non en contact avec le sol et normalement non exposés aux intempéries ni au délavage. Humidification temporaire possible. Classe de risque : 2 -- homologation : A2.2

	<ul style="list-style-type: none"> - Bois massifs ou éléments en bois lamellé-collé, non en contact avec le sol, exposés aux intempéries ou à la condensation. <p>Classe de risque : 3 -- homologation : A3</p>
Coloration	Incolore, ou avec colorant de contrôle brun, vert, jaune, orange ou rouge.
Conditionnements	Containers de 250 L, 500 L et 1.000 L.

2. Caractéristiques techniques

Etat physique	Micro - émulsion
Solubilité	Basilit PCx 2 est soluble dans l'eau en toutes proportions.
Valeur pH	7 (pour une solution à 3 %)
Point éclair	Supérieur à 100°C
Corrosion	Les solutions de Basilit PCx 2 n'occasionnent aucune corrosion sur le verre, la porcelaine, l'acier et le fer. Les bois traités avec le Basilit PCx 2 sont compatibles, après fixation, avec les métaux non ferreux.
Densité	ca. 1,04 kg/dm ³ à 20°C.
Odeur	Une légère odeur de savon
Contrôle de concentration	Au moyen d'un réfractomètre
Fixation	Le bois imprégné doit être protégé de la pluie pendant 24 heures.

3. Mise en œuvre

Exigences de rétention	<p>La quantité de solution de traitement absorbée par le bois traité doit être telle que la concentration en Basilit PCx 2 mesurée dans la zone analytique soit au moins égale à la valeur de 1,8 kg de concentré / m³ de bois.</p> <p>En classe de risque 2, la zone analytique est la couche externe du bois (aubier), d'une épaisseur de 4 mm pour les espèces facilement imprégnables et de 3 mm pour les espèces difficilement imprégnables (classes d'imprégnabilité 2 à 4 selon EN 350).</p> <p>En classe de risque 3, la zone analytique est la couche externe du bois (aubier), d'une épaisseur de 6 mm pour les espèces facilement imprégnables et de 3 mm pour les espèces difficilement imprégnables (classes d'imprégnabilité 2 à 4 selon EN 350).</p>	
Dilutions	<p>Aspersion : A2.1/O1 - A2.2/O1</p> <p>Trempage demi-longue A2.1/T2 - A2.2/T2</p> <p>Trempage long A3/T3</p> <p>Double-vide A2.1/O3 - A2.2/O3 - A3/O3</p> <p>Vide pression A2.1/O6 - A2.2/O6 - A3/O6</p>	<p>1 part Basilit PCx 2 +10 parts eau</p> <p>1 part Basilit PCx 2 +21 parts eau</p> <p>1 part Basilit PCx 2 +26 parts eau</p> <p>1 part Basilit PCx 2 +32 parts eau</p> <p>1 part Basilit PCx 2 +99 parts eau</p>

Traitement ultérieur	<p>Le bois imprégné peut être traité, après séchage, au moyen de lasures ou vernis.</p> <p>Dans le cas où le bois traité en station doit subir de nouvelles découpes, les surfaces mises à nu recevront un nouveau traitement avec un produit compatible et homologué dans la même classe de risque.</p>
Précautions	<p>Basilit PCx 2 est exclusivement autorisé pour la préservation du bois contre l'attaque des champignons et des insectes xylophages :</p> <p>Nature des dangers : Très toxique pour les poissons et les crustacées.</p> <p><u>Précautions :</u></p> <p>Conserver hors de la portée des enfants.</p> <p>Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.</p> <p>Conserver le produit à l'écart des denrées alimentaires et des aliments pour le bétail.</p> <p>En cas de contact avec les yeux, laver abondamment à l'eau et consulter un médecin.</p> <p>En cas de malaise, contacter un médecin (et éventuellement lui montrer l'étiquette du produit).</p>

Les données du présent document sont le résultat de recherches méthodiques confirmées par la pratique et sont communiquées à titre indicatif. En raison de la grande diversité des applications, et des modes opératoires, elles ne peuvent en aucun cas engager notre responsabilité.